



AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint ;

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 382-1

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 382-1 modifiant le règlement 382 décrétant une dépense et un emprunt de 1 565 355 \$ pour le remplacement du réseau d'aqueduc des Petites Côtes;
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8^e jour du mois de juillet 2024.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 382-1 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 9^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.

François Pelletier
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Dépôt du projet de règlement 382-1

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Dépôt du projet de règlement 382-1** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 h et 16 h 30, le 9^e jour du mois de juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^e jour du mois de juillet 2024.

François Pelletier
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint